



AGENCE RÉGIONALE
DE L'HOSPITALISATION
LA RÉUNION - MAYOTTE
République française

ARH- 139, rue Jean Chatel
B.P. 2030 - 97 488 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262.97.93.60 - Fax : 0262.97. 93. 63
E-mail : ARH974@sante.gouv.fr

DELIBERATION N°19/ARH/2008

Commission Exécutive

Séance du 15 avril 2008

Concernant la répartition des crédits entre établissements de la région Réunion Mayotte dans le cadre de l'enveloppe FMESSP 2007 consacrée aux contrats locaux d'amélioration des conditions de travail

VU La loi n°2000-157 du 23 décembre 2000 de financement de la sécurité sociale pour 2001 modifiée, article 40

VU La loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007, article 93

VU La circulaire DH/FH1/99 n°182 du 23 mars 1999 relative aux fonds d'accompagnement social pour la modernisation des établissements de santé

VU Le décret n°2001-1242 du 21 décembre 2001 relatif au fonds pour la modernisation des établissements de santé, modifié

VU Le Protocole d'accord sur le développement du dialogue social, la formation, l'amélioration des conditions de travail, l'action sociale et les statuts des personnels de la fonction publique hospitalière du 19 octobre 2006 ;

VU La circulaire DHOS/DGAS n°123 du 26 mars 2007 relative à la mise en œuvre des contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (CLACT) dans les établissements publics de santé et les établissements participant au service public hospitalier

La Commission Exécutive, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : Dans le cadre de l'enveloppe FMESSP 2007, volet ressources humaines consacrée aux contrats locaux d'amélioration des conditions de travail, la répartition des crédits entre établissements de la région Réunion Mayotte est arrêtée selon les ventilations présentée en annexe.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du Ministre en charge de la Santé dans un délai de deux mois suivant sa notification ou publication et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Saint Denis dans le même délai suivant sa notification ou publication.

Article 3 : La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Fait à Saint Denis, le 15 avril 2008

La présidente de la Commission Exécutive,

Huguette Vigneron - Meleder
Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de La Réunion - Mayotte

Annexe 1: Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail
Propositions de financement

Réduction de la pénibilité au travail
Santé au travail et prévention des risques professionnels
Accompagnement et soutien des mobilités fonctionnelles et professionnelles
Processus expérimentaux d'organisation
Organisation et relations dans les unités de travail
Articulation vie professionnelle/vie familiale
Prévention de la violence
Autres

Actions financées	TOTAUX	Montant accordé	% FMES	% etb
Clinique Saint Benoît				
Gestion du stress des équipes au quotidien face à l'agressivité de certains patients				
Formation gestion du stress (pour 12 IDE en réa et urgences)	3 215 €	2 000 €	62%	38%
<i>Sous-total</i>	3 215 €	2 000 €	62%	38%
Améliorer les conditions de travail				
Poursuivre l'équipement en lits à hauteur variable ainsi qu'en matériel de transfert				
32 lits à hauteur variable	74 880 €	46 321 €	62%	38%
5 planches de transferts Rollboard	6 500 €	5 000 €	77%	23%
<i>Sous-total</i>	81 380 €	51 321 €	63%	37%
Poursuivre la politique de prévention des risques				
Formation Manutention des malades	4 086 €	3 000 €	73%	27%
<i>Sous-total</i>	4 086 €	3 000 €	73%	27%
TOTAL CSB	88 681 €	56 321 €	64%	36%
Hôpital d'enfants				
Equiper les services les plus sollicités de rails au plafond pour limiter les ports de charges manuels				
a) deux salles de kinésithérapie	16 501 €	12 000 €	73%	27%
la salle Snoezelen	10 659 €	8 000 €	75%	25%

2 salles de bains	15 360 €	11 000 €	72%	28%
2 chambres	15 620 €	11 000 €	70%	30%
b) Formation du personnel	19 200 €	13 000 €	68%	32%
TOTAL hôpital d'enfants	77 340 €	55 000 €	71%	29%
CHI				
Améliorer les conditions matérielles de travail et sécuriser les vestiaires				
Pose de digicode sur 3 portes de vestiaires	2 400 €	1 000 €	42%	58%
Equipeement de douche au lit	8 000 €	5 600 €	70%	30%
Amélioration des baignoires pour bébé en maternité	7 700 €	5 400 €	70%	30%
<i>Sous-total</i>	<i>18 100 €</i>	<i>12 000 €</i>	<i>66%</i>	<i>34%</i>
Limiter les risques professionnels				
Formation à la manutention (72 soignants sur 3 ans)	36 000 €	25 000 €	69%	31%
<i>Sous-total</i>	<i>36 000 €</i>	<i>25 000 €</i>	<i>69%</i>	<i>31%</i>
Favoriser la gestion par projet				
Formation à la gestion par projet	18 000 €	9 000 €	50%	50%
<i>Sous-total</i>	<i>18 000 €</i>	<i>9 000 €</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>
TOTAL CHI	72 100 €	46 000 €	64%	36%
EPSMR				
Prévention de la violence réelle et ressentie et sécurisation des agents				
a) Organisation d'une journée de formation sur le thème de la violence et de l'insécurité	30 000 €	15 000 €	50%	50%
b) Sécurisation des parkings, des espaces verts et du cheminement des piétons sur le site du Bras fusil par l'installation d'un éclairage adapté	50 000 €	25 000 €	50%	50%
<i>Sous-total</i>	<i>80 000 €</i>	<i>40 000 €</i>	<i>50%</i>	<i>50%</i>
Réduction de la pénibilité du travail, grâce à de l'achat de matériels et à la formation d'un référent « gestes et postures »				
a) Achat de 9 lèves-malades pour équiper chaque pavillon en intra sur les sites du Grand Pourpier et de Bras Fusil.	13 000 €	9 500 €	73%	27%
b) Formation de formateurs internes en gestes et postures	10 000 €	7 500 €	75%	25%
<i>Sous-total</i>	<i>23 000 €</i>	<i>17 000 €</i>	<i>74%</i>	<i>26%</i>
TOTAL EPSMR	103 000 €	57 000 €	55%	45%
CHD Félix Guyon				
Audit et accompagnement des services sur l'absentéisme				
Accompagnement sur l'analyse de l'absentéisme/ proposition d'actions dans plusieurs services	52 500 €	27 000 €	51%	49%
Pallier le déficit de stationnement				
a) Aménagement de la coursive extérieure du parking couvert pour permettre le stationnement de vélos	40 000 €	28 000 €	70%	30%
b) Prendre en charge une partie de l'abonnement mensuel bus (cofinancement les 2 premières années)	24 000 €	12 000 €	50%	50%
<i>Sous-total</i>	<i>64 000 €</i>	<i>40 000 €</i>	<i>63%</i>	<i>37%</i>
Aide matérielle aux conditions de travail				
6 lèves malade	7 036 €	5 000 €	71%	29%
1 lève malade avec pesée	4 128 €	3 000 €	73%	27%
1 lève malade sur colonne	3 443 €	2 500 €	73%	27%
<i>Sous-total</i>	<i>14 607 €</i>	<i>10 500 €</i>	<i>72%</i>	<i>28%</i>
TOTAL CHD	131 107 €	77 500 €	59%	41%
TOTAL GENERAL	472 228 €	291 821 €	62%	38%

Crédits FMES disponibles	291 821 €
--------------------------	-----------

Crédits consommés	291 821 €
-------------------	-----------

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT CLACT

REGION	La Réunion/ Mayotte
Montant de l'enveloppe régionale	291 821 €
Montant des engagements pris au titre du FMESPP	291 821,00 €
%	100%

	Achat de matériels		Entretien ou aménagement des locaux		Formations		Autres thèmes		Total	
	Cout total	Financement FMESPP	Cout total	Financement FMESPP	Cout total	Financement FMESPP	Cout total	Financement FMESPP	Cout total	Financement FMESPP
Réduction de la pénibilité au travail	124 687 €	82 321 €	0 €	0 €	10 000 €	7 500 €	0 €	0 €	134 687 €	89 821 €
santé au travail et prévention des risques professionnels	58 140 €	42 000 €	0 €	0 €	59 286 €	41 000 €	0 €	0 €	117 426 €	83 000 €
accompagnement des mobilités fonctionnelles et professionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
processus expérimentaux d'organisation	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
organisation et relations dans les unités de travail	0 €	0 €	0 €	0 €	18 000 €	9 000 €	52 500 €	27 000 €	70 500 €	36 000 €
articulation vie professionnelle et vie familiale	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
prévention de la violence	2 400 €	1 000 €	50 000 €	25 000 €	33 215 €	17 000 €	0 €	0 €	85 615 €	43 000 €
autres	0 €	0 €	40 000 €	28 000 €	0 €	0 €	24 000 €	12 000 €	64 000 €	40 000 €
Total	185 227 €	125 321 €	90 000 €	53 000 €	120 501 €	74 500 €	76 500 €	39 000 €	472 228 €	291 821 €